

L'Auditorat de l'Autorité belge de la Concurrence approuve la création d'une entreprise commune par Belfius Banque SA et Roularta Media Group NV

L'Auditorat de l'Autorité belge de la Concurrence (ABC) a approuvé le 8 octobre 2020 la création d'une entreprise commune par Belfius Banque SA et Roularta Media Group NV dans laquelle sont mises les activités Immovlan et Vakantieweb.

L'opération de concentration a été notifiée le 17 septembre 2020 et l'application de la procédure simplifiée a été demandée.

Belfius est une banque/assureur belge qui fournit des services à tous les segments de l'économie belge, y compris le marché des particuliers, des PME, du gouvernement et des entreprises.

Roularta est un groupe de médias principalement actif dans l'offre de journaux, de magazines, de journaux gratuits et de porte-à-porte, de radio, de télévision (nationale et régionale), d'imprimés et de services en ligne.

Dans sa décision du 8 octobre 2020, l'ABC constate que les conditions d'application de la procédure simplifiée sont remplies et que la concentration notifiée ne suscite pas d'opposition.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :

Véronique Thirion
Auditeur général
Tel: +32 (2) 277 93 53
Courriel: veronique.thirion@bma-abc.be
Site internet : www.concurrence.be

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).